

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCET 82
Le mardi 21 juin 2022 à 8 H 30
Salle des Fêtes de Falguières à Montauban
Repas servi au restaurant « *la brasserie des primeurs* »

La convocation à cette assemblée et les modalités de son organisation vous ont été envoyées.

Une autorisation d'absence pour la journée a été demandée à la Directrice Départementale des Territoires et aux autres Chefs de Services (Préfecture, Navigation de Moissac et Toulouse, DREAL IC et T). Il vous appartient de poser votre demande d'absence autorisée par mail au SGCD (**la matinée pour ceux qui ne souhaitent pas participer au repas et la journée entière pour les autres**).

A l'issue de cette assemblée générale, un apéritif vous sera offert sur place puis le repas sera pris au restaurant « La Brasserie des Primeurs » à l'entrée du marché gare.

Pour des raisons évidentes d'organisation, **nous vous demandons de nous faire parvenir votre bulletin d'inscription à ce repas accompagné du chèque pour le 13 juin 2022, délai de rigueur.**

Le menu est le suivant :

Entrée composée avec crudités de saison / charcuterie / entrée chaude
Rôti de bœuf, accompagnement et sauce assortis
Fromage
Fondant au chocolat et crème anglaise
Vin, pain et café

Le prix du repas est en réalité de 18 €. L'ASCET prend en charge 3 € ramenant le prix du repas à **15 €** tout compris pour les présents. Paiement par **chèque libellé à l'ordre de :**

« la brasserie des primeurs »



.....
Bulletin d'inscription
à retourner de préférence par mail à

nathalie.courcelle@tarn-et-garonne.gouv.fr (jusqu'au 10 juin)

ou

corinne.espagnolle@tarn-et-garonne.gouv.fr

ou par tel. 05.63.22.23.63 ou 05.63.22.24.59 ou par **sms uniquement** au 06 49 70 36 84

DDT 82/ASCET 82 - 2 quai de Verdun – 82000 MONTAUBAN

NOM :

Prénom :

SERVICE ou Subdivision Départementale ou autre :

Participera au repas.

Je joins au bulletin d'inscription un chèque de **15 €** à l'ordre de « *la brasserie des primeurs* ».